

SUNSTONE® EV

DÉSHERBANT TOTAL SYSTÉMATIQUE DES ZONES CULTIVÉES EN ESPACES VERTS

PROPRIÉTÉS :

- * Herbicide à base de glyphosate formulé avec des adjuvants novateurs non classés et brevetés : les sels d'ammonium propoxylés.
- * Herbicide non sélectif à absorption foliaire exclusivement dont l'action s'exerce sur végétation développée avant floraison.
- * Systémique, il bloque la fonction de biosynthèse des plantes. Très mobile, sa migration rapide et efficace depuis les parties aériennes vers les organes souterrains, racines et rhizomes, assure la destruction totale de ces derniers.
- * Il agit sur les mauvaises herbes tant graminées que dicotylédones, annuelles, bi-annuelles et vivaces. Assure l'entretien des massifs plantés, l'entretien aux pieds des arbres et arbustes, la destruction de gazon avant semis, la préparation des sols avant installation de plantations.
- * Il n'est pas sélectif, détruit toutes les plantes avec lesquelles il est en contact.
- * Permet un réensemencement au cours de la semaine suivant son application.
- * Performant à faible dose, il réduit la quantité de substances actives diffusées dans l'environnement contribuant ainsi à son respect.

UTILISATION :

Culture/Organisme nuisible	Doses homologuées	Spécifications d'emploi	Zone non traitée	Quantité maximale annuelle
Traitement général/ Désherbage/ Entretien annuelles et bi-annuelles en zones cultivées	5 l/ha	Espaces verts — Avant mise en culture	5 m	2880 g* de glyphosate par ha/an
Traitement général/ Désherbage en zones cultivées (arbres, arbustes, vivaces)	8 l/ha	Espaces verts — Avant mise en culture Traitement lâches		
Traitement général/ Désherbage/ Entretien des souches	33,3 l/ha	Espaces verts — Sur arbres Sur pieds et souches		

* Avis du JORF du 8 octobre 2004

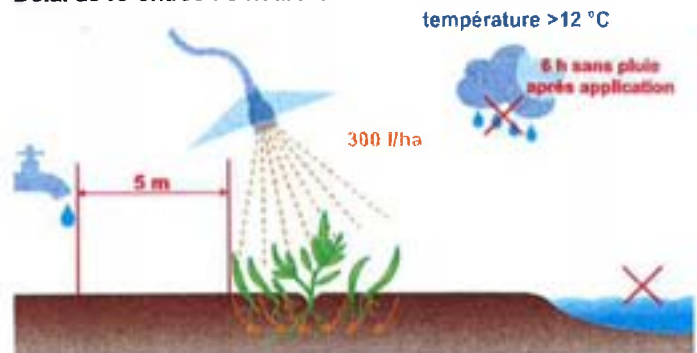
Période d'application :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Traiter de préférence lorsque les adventices sont en période de végétation active en évitant un grand soleil ou une température basse (<12°C). Utiliser un pulvérisateur muni d'une buse de désherbage (et d'un cache de désherbage pour traiter à proximité des plantes cultivées).

Conditions d'application :

Volume de bouillie de 300 litres/hectare.
Respecter un délai de 6 h sans pluie après application. Éviter tout traitement sur les fossés en eau ou à proximité et respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau.
Délai de ré-entrée : 6 heures.



LES POINTS FORTS DE SUNSTONE® EV

- Herbicide non sélectif qui assure la destruction totale des organes souterrains
- Effet humectant et lipophile
- Augmentation de la durée et de l'intensité de pénétration du glyphosate par un temps de contact goutte-feuille accru
- Plus de puissance sur vivaces
- Meilleure efficacité avec moins de glyphosate apporté

COMPOSITION :

- * 360 g/L glyphosate (sous forme de sel d'isopropylamine 486 g/l).
- * Produit homologué par le Ministère de l'Agriculture sous le numéro AMM 2100011.
- * Formulation : Concentré soluble (CS).

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE :

- * Stocker en emballages d'origine, bien fermés, en locaux tempérés (température < 35°C et > - 5°C).

SÉCURITÉ D'EMPLOI :

L'application se fera hors période de grand vent, pluies fortes ou prévisibles, chaleur. Respecter les dosages indiqués et éviter le contact avec les plantes à conserver. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas fumer, ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter le rejet dans l'environnement.

© Marque déposée par TRADI-AGRI S.A.

1010051